

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 27 JANVIER 2021**

DEL02JANV2021

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Département du Jura

M. René MOLIN, Conseiller départemental

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional

Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU
M. Patrice NEUENSCHWANDER

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Anne MATHERON
M. Bastien TOULEMONDE, Directeur régional Alsace et Franche-Comté, ENEDIS, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN
M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE
M. Michel CETRE, Maire de Salins-Les-Bains, a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente
Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale
M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs
M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Une stratégie de développement du projet culturel pour accroître la notoriété et la fréquentation de la Saline royale.

Le développement de recettes propres constitue une priorité pour préserver l'équilibre budgétaire de l'établissement et assurer le maintien des emplois et le développement des activités.

Ce développement ne peut se réaliser sans investissement. Conformément au projet d'établissement, le Directeur général de l'EPCC a choisi **d'investir dans la notoriété du Centre Culturel de Rencontre, la recherche de nouveaux publics et le lancement de nouveaux moteurs de développement économique** pour assurer un plus grand degré d'autonomie financière de l'EPCC pour les années à venir.

Cette stratégie de développement se décline en 2 axes :

1 – De grands projets structurants pour l'avenir :

- En déployant le Festival des jardins sur **le 2^{ème} demi-cercle** imaginé pour la Cité idéale de Ledoux, sur la prairie située à l'arrière de la Saline, afin de donner vie à l'utopie de l'architecte. Ce projet d'aménagement paysager « **Un cercle immense** » intégrera l'aménagement d'un jardin pédagogique dédié aux écosystèmes jurassiens franco-suisse, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté, ainsi que la création de jardins permanents aménagés dans l'enceinte de la Saline et signés par de grands paysagistes.
- En créant le dispositif **MUSIC@MPUS** qui consiste en un centre international d'enseignement et de services numériques musicaux à distance. Ce projet est fondé sur la sauvegarde et la diffusion du patrimoine par la formation des meilleurs musiciens de demain. L'objectif est de créer le plus complet et le plus prestigieux catalogue international de Master Class filmées de musique classique et baroque et d'offrir une chance aux jeunes musiciens du monde entier d'ouvrir leur carrière à l'international en suivant les enseignements des plus grands Maîtres de musique lors d'académies à la Saline royale et en accédant à l'excellence de l'enseignement musical on-line. Les enregistrements multi-caméras de ces Master Class seront diffusés auprès des universités et institutions musicales du monde entier, **sur une plateforme web dédiée**, permettant d'accéder à tous les angles de caméras en même temps, de changer et switcher instantanément de point de vue et de vivre une expérience d'apprentissage radicalement nouvelle. Chaque utilisateur prend ainsi la place du réalisateur et construit son visionnage personnel en direct « live ». La direction artistique sera portée par Jordi Savall et Marc Coppey.
- En aménageant **des studios de travail, de répétition et d'enregistrement à l'étage de la nouvelle salle de spectacle** construite par le Département du Doubs, propriétaire, dans la Berne Est (1.000m² non exploités depuis 1937). Ce projet permettra d'accueillir de façon régulière des stages de musique de haut niveau pour le projet MUSIC@MPUS, pour le projet ORPHEUS XXI, mais également des congrès et des événements privés.
- En enrichissant le contenu de la visite patrimoniale quotidienne de la Saline royale avec le projet « **180° augmenté** » mis en œuvre dès 2019, qui permet :
 - o La création d'un dispositif de **réalité augmentée** artistique et interactif connecté et évolutif dans le bâtiment de la Berne Ouest, portant sur la narration du passé manufacturier de la Saline royale.
 - o L'aménagement d'une **salle d'interprétation numérique de l'histoire de la Saline royale** dans l'actuel Hall Antoine.
 - o La conception d'un nouveau dispositif de « **smartguides** » **multilingues** pour remplacer les audioguides vieillissants.
 - o La **valorisation numérique du contenu scientifique du célèbre traité de Claude-Nicolas Ledoux** dans le musée des maquettes.
- **En créant 9 nouvelles chambres à l'horizon 2023-2024**, pour atteindre 40 chambres au total, afin de mieux accueillir nos partenaires et nos clients (individuels, résidences d'artistes, entreprises) et de répondre aux besoins d'hébergement qu'auront suscité les nouveaux projets de développement de l'EPCC.

2 – Une politique événementielle ambitieuse :

- En accueillant **en Résidence** l'un des plus importants musiciens de notre époque : **Jordi Savall et son ensemble le Concert des Nations**. La Saline royale devenant le lieu de création, de production, de diffusion et de transmission de trente années de recherches et d'expressions musicales de Jordi Savall. De **nombreux partenariats se sont ainsi développés en région** pour accroître l'impact de cette résidence en Bourgogne-Franche-Comté : avec la Ville de Dole pour la Collégiale, avec Les 2 Scènes à Besançon, avec la Ville de Beaune, avec le Conservatoire de Besançon, avec le Festival de Musique de Besançon, avec la Cité de la Voix à Vézelay, avec le Pôle Supérieur de Dijon et Châlons-sur-Saône, et la Mission Voix de Franche-Comté.
- En produisant de **grandes expositions** attirant un public nombreux autour d'artistes de premier ordre : Hergé / Tintin en 2017, « Les cités végétales » de Luc Schuiten en 2018, « Woodstock Spirit » de Marc Benaïche et « Le monde de Jules Verne » en 2019, « Le cirque, c'est la nostalgie du paradis » avec le Cirque Plume et le Mucem en 2020, puis avec Plonk&Replonk en 2021 et le peintre Charles Belle, le Musée Courbet et le Musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Besançon en 2023.
- En associant de grands noms aux activités traditionnelles de la Saline, tels qu'**Alain Baraton**, chef jardinier du Château de Versailles et chroniqueur sur France Inter et France 5, qui devient le Président honoraire du Festival des jardins de la Saline royale. Le **festival des jardins** offre aux visiteurs 12 jardins renouvelés entièrement chaque année, avec la contribution d'artistes et de paysagistes européens, en collaboration avec de nombreux établissements de formation professionnelle. En 2021, les jardins sont conçus par le paysagiste Gilles CLEMENT dans le cadre de notre projet « Un cercle immense », toujours en partenariat avec les écoles.
- En créant des **événements fédérateurs en été tels que « Lux Salina »**, pour mobiliser le grand public et le tissu associatif en région (900 figurants bénévoles et plus de 30.000 spectateurs accueillis).
- En développant une nouvelle offre familiale en hiver avec **un marché de Noël d'artisanat d'art** et une **patinoire couverte de 300m²**.
- En liant le sport et le patrimoine par l'inscription dans le calendrier sportif régional d'une nouvelle course : le « **Trail des 2 Salines** » reliant symboliquement Salins-les-Bains à Arc-et-Senans.

En articulant l'excellence artistique et scientifique avec l'accessibilité pour le plus grand nombre, la stratégie de l'établissement vise à renforcer la position de la Saline royale sur la scène culturelle nationale et internationale et, partant, à augmenter la fréquentation du monument et les recettes propres associées (billetterie, librairie, hôtel-restaurant, centre de congrès).

Une méthode d'élaboration du budget sécurisée.

Chaque année, la condition de réussite budgétaire tient à la qualité et à la fiabilité de la préparation du budget en fin d'année N-1. C'est parce que le BP est présenté en "équilibre sincère" au Conseil d'Administration que l'exécution budgétaire peut se dérouler sans difficulté majeure l'année suivante (les bons résultats des années récentes en sont d'ailleurs l'illustration). Pour obtenir ce résultat, il est donc de bonne gestion d'intégrer dans le BP toutes les dépenses qui risquent d'être nécessaires, et un niveau de recettes propres réaliste.

Dans le but de **préserver la mission de service public de la Saline royale**, de maintenir ses emplois, et d'assurer le développement de son projet culturel pour les années à venir, le Conseil d'Administration a jusqu'ici validé la méthode suivante :

1. **Voter des budgets primitifs en équilibre et sincères.**
2. **Dégager si possible de nouvelles marges de manœuvre en cours d'année** pour aller au-delà de l'équilibre budgétaire.
3. **Utiliser les marges ainsi créées** pour financer les investissements productifs, assurer la pérennité des emplois et renforcer la capacité de production artistique de la Saline.

Continuer à développer les recettes propres de l'EPCC pour maintenir l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement

Pour l'année 2021, nous avons donné une priorité à la recherche **de nouvelles recettes propres** pour financer les charges fixes de fonctionnement, le projet culturel et équilibrer le budget durablement.

Les défis budgétaires de l'exercice 2021 s'expliquent par :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice fixé par la convention collective de l'animation et déterminant la hauteur des salaires selon les modalités négociées au niveau national en Commission paritaire.
- La hausse des cotisations sociales de prévoyance et de paritarisme de branche.
- Nous continuons à financer progressivement l'amortissement des investissements des années passées (+150k€ entre 2018 et 2021).

Pour équilibrer le Budget Primitif, l'équipe de Direction s'est appuyée sur :

- Des recettes de billetterie maintenues au niveau de l'année 2019, liées à la fois à la mise en service des HistoPads, de la nouvelle table tactile du musée Ledoux. Une évolution des tarifs de billetterie est associée à la mise en service de ces outils numériques : +2€ en 2020, +0,50€ en 2021 et +0,50€ en 2023.
- Un budget de programmation artistique qui reste globalement stable.
- Une maîtrise de la masse salariale, liée à la transformation de saisonniers en CDI (fidélisation des talents et suppression de primes de précarité) et de l'optimisation des périodes de recours aux CDD saisonniers.
- Les recettes 2021 de l'Hôtel, de la Table des jardins et de la Librairie-boutique sont prévues au niveau des recettes réalisées en 2019. Les recettes du Centre de congrès et du mécénat sont par contre prévues en baisse par rapport à 2019 en raison de l'impact de la crise sanitaire sur le tissu économique local et national.
- Des recettes de projets européens : INTERREG pour « Living Lab » et FEDER pour « 180° Augmenté » représentant plus de 366.000 € de recettes en 2021.

ANNEE 2021					
CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)		
Masse salariale	3,04	49%	Recettes propres	3,08	49%
Charges de structure (incompressibles)	0,94	15%	Mécénat et sponsoring	0,16	3%
Hébergement, restauration, centre de congrès	0,37	6%	Contributions statutaires	1,22	19%
Activités culturelles et scientifiques	1,77	28%	Autres financements publics français	1,42	23%
Stratégie de développement et communication	0,13	2%	Subventions européennes	0,37	6%
TOTAL des charges	6,25	100%	TOTAL des produits	6,25	100%

Une politique pluriannuelle d'investissements :

Pour rester attractif, compétitif et se donner les meilleures chances de développer ses recettes propres pour équilibrer durablement ses budgets, l'EPCC et ses partenaires publics peuvent investir conjointement et de manière significative dans le patrimoine bâti, dans la création d'outils numériques de médiation culturelle susceptibles d'attirer de nouveaux publics et de mieux fidéliser les publics régionaux et dans le renouvellement et le développement du parc de matériel de la Saline (musées, salles de séminaire, cuisines et salles du restaurant, festival des jardins, etc.).

Le plan pluriannuel d'investissement de l'EPCC traduit **quatre objectifs stratégiques** de la Saline royale d'Arc-et-Senans :

- Accroître la fréquentation du monument et valoriser son patrimoine en enrichissant continuellement son offre culturelle (nouveaux jardins du projet « Un cercle immense », nouveaux smartguides pour enrichir les visites au quotidien grâce au numérique).
- Développer ses activités rémunératrices (événements d'entreprises, hôtellerie, librairie, musées).
- Garantir la sécurité des biens et des personnes.
- Réduire ses dépenses de fonctionnement sur le moyen terme.

Les principaux projets d'investissement de l'EPCC pour l'année 2021 :

Culturel :

- Mise en œuvre du projet 180° AUGMENTE : 305.000 €
- Jardin pédagogique ZAAJ (projet « Living Lab ») : 292.000 €
- Aménagements paysagers « Un cercle immense » : 2.718.000 €

Technique, Jardins et Administration :

- Tondeuse 3 cylindres, tracteur, remorque, semoir : 66.500 €
- Logiciel de comptabilité : 19.000 €
- Système de sonorisation des salles Malraux et Armand : 9.000 €
- Équipements menuiserie : 8.500 €
- Remplacement d'équipements obsolètes ou devenus dangereux : 15.000 €
- Remplacement de matériel informatique : 10.000 €

Événements d'entreprises et séjours :

- Mobilier pour les bureaux, la réception et la bagagerie de l'hôtel : 11.200€

A ce jour, la Direction de l'EPCC propose de fixer l'ordre des priorités de ses propres investissements pour l'année 2021, puis de réaliser les projets en fonction des possibilités de financement permises par le résultat comptable 2020.

Conclusion :

Ce projet de budget assure la transmission d'un patrimoine historique aux générations futures et son inscription dans un environnement à protéger, il dynamise un centre de développement culturel et économique, il préserve l'outil de travail d'une importante communauté de salariés, enfin il conforte l'un des symboles de l'hospitalité et de l'excellence d'un Département et d'une Région.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans d'approuver le Budget Primitif 2021 tel que présenté supra ainsi que dans la maquette budgétaire jointe au rapport et d'approuver la poursuite de l'évolution des tarifs de billetterie associée à la mise en service des nouveaux outils numériques de la Saline (HistoPads, table tactile) : +2€ en 2020, +0,50€ en 2021 et +0,50€ en 2023.

Vote à main levée

Membres : 21

Pour : 20

Abstention : 1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE le Budget Primitif 2021 tel que présenté supra ainsi que dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

APPROUVE la poursuite de l'évolution des tarifs de billetterie associée à la mise en service des nouveaux outils numériques de la Saline (HistoPads, table tactile) : +2€ en 2020, +0,50€ en 2021 et +0,50€ en 2023.

La Présidente
Christine BOUQUIN